



## INFORMATION AUX MÉDIAS

### Résultat financier stable en 2025 pour Val-de-Ruz

**Les comptes 2025 de la Commune de Val-de-Ruz présentent un excédent de recettes qui avoisine deux millions de francs, très légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Si les charges correspondent presque exactement au montant figurant au budget, les revenus fiscaux se sont finalement révélés supérieurs aux montants attendus. Ce résultat réjouissant ne doit pas occulter les perspectives moroses induites par la situation géopolitique mondiale. Le besoin d'investir restant important, la prudence est de mise au moment d'envisager l'avenir.**

Le solde de l'exercice 2025 de la Commune de Val-de-Ruz affiche un excédent de CHF 1.99 million, alors que celui-ci s'arrêtait à CHF 1.91 million l'année précédente. Le budget prévoyait un résultat positif de CHF 1.37 million, d'environ CHF 624'000 inférieur au résultat. L'origine de cet écart provient essentiellement des revenus fiscaux, sensiblement supérieurs aux prévisions. Les charges d'exploitation sont quant à elles proches du budget, puisqu'elles le dépassent d'environ CHF 290'000.

Comme prévu, les charges de personnel sont en augmentation par rapport aux comptes 2024, en raison du renforcement de différentes prestations au bénéfice de la population, notamment l'accueil parascolaire, le guichet social, la gestion des bâtiments, la sécurité ou encore l'urbanisme.

La proportion des investissements par rapport aux dépenses reste stable, passant de 9.3% en 2024 à 9.2%, avec un degré d'autofinancement de 128%. La dette reste stable, tant en proportion qu'en montant absolu. Elle représente 89% des revenus fiscaux directs ou CHF 2'394 par habitant.

Les comptes 2025 de la Commune de Val-de-Ruz peuvent être considérés comme rassurants. Les signaux concernant l'année en cours et celles à venir sont malheureusement préoccupants compte tenu des perspectives économiques difficiles, qui pourront avoir un impact sur la fiscalité à court terme.

La nécessité d'investir reste incontournable, notamment dans les secteurs des eaux, de l'énergie, des sports et des loisirs ou encore des bâtiments, ce qui exige des finances saines et maîtrisées.

**Pour contact : M. Roby Tschopp, conseiller communal responsable des finances, 078 712 03 27.**

Val-de-Ruz, le 10 juin 2026